

215C1710
FR0000130007-OP026-E02

17 novembre 2015

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'échange visant les titres de la société.

ALCATEL LUCENT
(Euronext Paris)

Le 12 novembre 2015, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'échange visant les actions et les différentes obligations à option de conversion et / ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (« Océanes 2018 », « Océanes 2019 » et « Océanes 2020 ») émises par la société ALCATEL LUCENT, déposée par Société Générale, agissant pour le compte de la société de droit finlandais Nokia Corporation (cf. Décision & Information 215C1675 du 12 novembre 2015).

La note d'information de la société Nokia (visa n°15-573 du 12 novembre 2015) et la note en réponse de la société ALCATEL LUCENT (visa n°15-574 du 12 novembre 2015) ont été diffusées (cf. communiqués diffusés le 12 novembre 2015) et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32, 231-34 et 232-2 du règlement général, l'offre publique sera ouverte **du 18 novembre au 23 décembre 2015 inclus**.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.